



Conseil communal Commission des constructions

Rapport sur le préavis municipal 03/2020 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 53'150.00 TTC pour la réfection du sol de la salle communale

Commugny, le 6 mars 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des constructions composée de Lis Karlsson, Geneviève Walter, Alain Gonthier, Omar Sharif et Jan Madsen (absent) a été convoquée le jeudi 12 février 2019 à la Maison de Commune en présence de Mme la Syndique Odile Decré et M. le Municipal Yves Hermanjat.

A la suite de plusieurs dommages dus à l'eau et à l'usure depuis l'installation du parquet de la salle communale (Meier), la municipalité juge qu'aucune autre réparation ne peut être effectuée et par conséquent le parquet doit être remplacé.

Après avoir reçu les faits pertinents de la municipalité, la commission de construction approuve la décision de remplacer le parquet endommagé.

Le processus décisionnel étant la prérogative de l'exécutif municipal, la commission constate qu'elle n'a pas participé au processus décisionnel menant au choix du revêtement de sol proposé, soit du carrelage imitation parquet.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la commission des construction vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal 03/2020 .

Pour la Commission des constructions:

Omar Sharif _____

Lis Karlsson _____

Geneviève Walter _____

Alain Gonthier _____

Jan Madsen _____